

14ème législature

Question N° : 92746	De Mme Brigitte Allain (Écologiste - Dordogne)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture, agroalimentaire et forêt		Ministère attributaire > Agriculture, agroalimentaire et forêt
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse > recherche	Analyse > recherche agronomique. site de Grignon. perspectives.
Question publiée au JO le : 02/02/2016 Réponse publiée au JO le : 05/04/2016 page : 2728		

Texte de la question

Mme Brigitte Allain interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur l'avenir de Grignon, site historique de recherche agronomique. Elle s'inquiète des informations relayant le souhait de l'État français de vendre ce domaine historique, avec son château Louis XIII, son parc de 300 ha, ses amphithéâtres formant des générations d'agronomes d'AgroParisTech, ses laboratoires, ses champs d'expérimentation de l'INRA, au Qatar pour y implanter le centre d'entraînement du PSG. Alors que le Gouvernement a annoncé lors de la COP 21 le lancement du programme « 4 pour 1 000 », dont l'objectif est de développer la recherche agronomique afin d'améliorer les stocks de matière organique des sols de 4 pour 1 000 par an, la pertinence de la revente de ce domaine n'est pas évidente. Elle lui demande de l'informer de sa position sur cette vente, d'en préciser les conditions, ainsi que les solutions envisagées pour la permanence des actions de l'INRA et d'AgroParisTech.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a confirmé le 23 septembre 2013 sa volonté de voir aboutir, dans les meilleurs délais, la création du campus de Paris Saclay. Le projet de regroupement d'AgroParisTech et d'une partie de l'institut national de la recherche agronomique (INRA) sur ce site constitue une des opérations les plus structurantes du campus. Il s'agit pour AgroParisTech de l'opportunité unique de prendre un nouvel essor en rejoignant les meilleurs établissements français dans les domaines clés de l'ingénierie et d'intégrer ainsi un environnement de développement exceptionnel en ouvrant le champ de ses compétences vers d'autres disciplines. Cela permettra de construire une offre académique de la plus haute qualité en sciences et technologies du vivant et de l'environnement, de donner à celle-ci une forte visibilité nationale et internationale, et de poursuivre le développement d'une formation d'excellence d'ingénieurs capables de concevoir et mettre en œuvre l'agriculture de demain. Aussi, pour préparer l'avenir de l'agriculture française, le ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, confirme sa volonté ferme de mener à terme le projet d'installation d'AgroParisTech et de l'INRA à Saclay. Le plan de financement de cette opération a fait l'objet d'un accord interministériel le 2 décembre 2014 et est constitué en particulier du retour des produits de cession des différents sites actuels dont celui de Grignon. Pour autant, la ferme de Grignon et l'institut national de la recherche agronomique devront pouvoir poursuivre leurs expérimentations sur les terrains aujourd'hui dédiés à cet usage. La continuité de l'action des établissements ne sera ainsi affectée que très ponctuellement, le temps de la réalisation des déménagements. Enfin, l'histoire du lieu et les diverses protections historiques, patrimoniales et environnementales devront être prises en compte dans les projets futurs d'aménagements qui restent à préciser.

